

Le Mot du Maire

Chers amis

L'équipe municipale a voté son premier budget le 30 mars 1996. Comme vous le constaterez dans ce bulletin, ce budget traduit la volonté de réaliser pour Olloix le programme élaboré et annoncé dès juin 1995 (assainissement, gîte dans l'ancienne poste, aménagement des espaces publics, etc...). Deux dépenses exceptionnelles sont prises en compte dès cette année :

- la nécessité absolue de réparer la toiture de l'église dont la charpente est « pourrie ».*
- l'engagement aux côtés de l'Evêché d'une étude de faisabilité de réhabilitation de la colonie de la Maîtrise au Pré de Barre.*

Comme nous nous y étions engagés, les taux des impôts ne sont pas augmentés. En effet, ces taux sont déjà à Olloix relativement élevés, le taux du foncier non bâti étant même excessif. Seules les ressources issues de la taxe professionnelle (dont le taux a été ramené dès cette année à 10 %) pourraient évoluer de façon significative les prochaines années avec l'installation possible (et souhaitée !) de nouveaux artisans ou commerçants. Le produit des impôts locaux restera donc forcément limité, aussi la commune doit-elle pouvoir compter sur d'autres ressources : c'est le sens de l'engagement d'une politique active de développement touristique.

La fréquentation touristique, par les retombées directes ou indirectes qu'elle apporte, représente une véritable chance pour Olloix. Nous savons que la livraison prochaine du gîte communal aménagé dans l'ancienne poste suscite chez certains de réelles interrogations. Pourtant, un touriste hébergé dans notre région dépense en moyenne 183 F par jour répartis pour :*

- 100 F pour le coût de l'hébergement (en gîte)
- 45 F pour les dépenses alimentaires
- 14 F pour les dépenses distractives
- 24 F pour diverses dépenses (cadeaux, essence, etc...)

La retombée économique la plus importante se trouve donc bien sur l'hébergement et la restauration. A nous de savoir en tirer parti ! Pour Olloix, les ressources issues de la location des gîtes aménagés dans l'ancien presbytère représentent déjà 24 % du produit des impôts locaux. Avec le gîte de la Poste, c'est près de 40 % du volume des impôts locaux qui devrait être atteint dès 1997.

Nous souhaitons ainsi démontrer par les faits que le tourisme peut se développer dans notre commune de façon harmonieuse, en complément de l'activité agricole et de la fonction résidentielle, dans le respect des impératifs de chacun et au service de l'intérêt commun. Pour autant, nous n'oublions pas que les efforts doivent aussi porter sur d'autres aspects de la vie communale : nous y travaillons chaque jour...

Bien à vous.

Bernard FAYE

** Selon statistiques « Union Nationale des Associations Touristiques » 1995.*

Le Budget Primitif 1996

Le projet de budget présenté par B. Dupont, adjoint délégué aux finances, a été approuvé par le conseil municipal le 30 mars 1996.

Ce budget s'équilibre, en recettes et en dépenses, à la somme de 2 179 409 F. Le budget annuel est pour une commune l'acte politique principal puisqu'il détermine les actions que la municipalité va développer tout au long de l'année. Bien entendu, sa préparation est très importante et nécessite réflexion et concertation, en particulier avec les différents responsables : action sociale, travaux, voirie, chemins, administration.

En ce qui me concerne, ce budget étant le premier que j'avais en charge de présenter au conseil municipal, j'avoue volontiers l'intérêt pris à son élaboration. J'ai eu l'occasion d'apprécier en compagnie de mes collègues, la compétence et le dévouement de chacun dans la gestion municipale.

Ce budget sera également le dernier à être présenté selon le schéma actuel : à partir de 1997, de nouvelles règles s'appliqueront à sa présentation pour faciliter la tâche de l'équipe municipale et peut-être pour le bien-être de la collectivité et des habitants de la commune.

B. DUPONT

Budget Primitif 1996

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
266 500	Frais de personnel	Fiscalité	346 268
440 368	Fournitures - travaux et services Impôts et Frais généraux	Dotations de l'Etat	341 330
125 274	Participations - Contingents Subventions	Produits domaniaux	143 950
234 685	Excédent de fonctionnement	Recouvrements Subventions Produits financiers	44 787
		Produits antérieurs Réduction de charges	190 492
1 066 827 <i>Total</i>		1 066 827 <i>Total</i>	

Investissement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
701 554	Travaux Bâtiments et génie civil	Excédent d'investissement	241 267
171 123	Acquisitions de Biens	Subventions et aides diverses	415 236
100 000	Etude Maison de la Monne	Prélèvement recettes de fonctionnement	234 685
139 905	Remboursement d'emprunts	Produits des emprunts	221 394
1 112 582 <i>Total</i>		1 112 582 <i>Total</i>	
2 179 409 <i>Total Dépenses</i>		2 179 409 <i>Total Recettes</i>	

Le budget de l'eau s'équilibre à 356 840 F en investissement et à 168 475 F en exploitation. Le règlement à la commune de St Nectaire de notre part des travaux réalisés en 1994/95 sur le captage des sources est pris en compte pour 55 000 F.

Le budget de l'assainissement s'équilibre à 170 020 F en investissement et à 21 658 F en exploitation.

Le budget du CCAS s'équilibre à 17 103 F en exploitation en hausse de 7 % par rapport à celui de 1995.

Les taux retenus pour les quatre taxes locales sont :

	<u>1996</u>	<u>1995</u>	
<i>habitation</i>	8.47 %	8.47 %	<i>sans changement</i>
<i>foncier bâti</i>	15.05 %	15.05 %	<i>sans changement</i>
<i>non bâti</i>	122.88 %	122.88 %	<i>sans changement</i>
<i>professionnelle</i>	10 %	19.02 %	<i>réduction</i>

soit un produit attendu de 267 851 F.

La taxe sur les ordures ménagères est de 27 000 F, prélevée directement au prorata du foncier bâti. La commune prend encore cette année près de 20 000 F directement à sa charge.

La taxe locale d'équipement : cette taxe s'applique sur toute nouvelle surface de plancher créée sur la commune. Elle est calculée au pourcentage de la base locative déterminée par l'Etat.

Taux 1 % catégories 1-2-4 (constructions légères, locaux agricoles, habitat social,)

2 % pour toutes les autres catégories

Pour les travaux effectués en régie par la commune sur le domaine public (eau, assainissement, voirie) un tarif des prestations a été établi et peut être consulté en Mairie.

Budget d'Investissement - Le Programme 1996 *(exprimé en F)*

Différentes opérations devraient être réalisées ou engagées dès 1996 :

Sur le budget général :

- La fin de l'aménagement de l'atelier municipal pour	18 678 F
- La poursuite de l'aménagement de la mairie pour	16 226 F
- L'aménagement du gîte de la Poste pour (dont subvention 142 305 F)	307 000 F
- L'aménagement de la plateforme du Point Propre pour (dont subvention 13 600 F)	28 200 F
- L'aménagement du chemin de Riberolles pour (dont subvention 10 000 F)	33 300 F
- L'aménagement de divers espaces publics* pour (gîte - mairie - lotissement Le Loup) (dont subvention 80 000 F)	200 000 F
- L'étude du Programme d'Aménagement de Bourg pour (dont subvention 25 000 F)	50 000 F
- L'étude de faisabilité de la Maison de la Monne pour (dont subvention 70 000 F)	82 920 F
- L'acquisition d'un tractopelle et divers matériels	69 480 F

Sur le budget de l'eau :

- La réalisation d'un bouclage Route de Grandchamp pour (dont subvention 97 500 F)	195 000 F
---------------------------------------------------------------------------------------	------------------

Sur le budget de l'assainissement :

- L'étude du schéma général d'assainissement pour (dont subvention 37 250 F)	49 000 F
- La réalisation d'une 1ère tranche d'assainissement sur le secteur du Verger pour (dont subvention 35 000 F)	70 000 F

TRAVAUX

* Programmation engagée par l'ancienne équipe municipale

◆ Atelier municipal :

Un étage a été créé cet hiver à l'intérieur du bâtiment. Cette nouvelle surface de planchers permettra le stockage des différents matériels, notamment celui de l'Association l'Essor d'Olloix et celui de l'Association d'Animation.

L'électricité a été installée et l'aménagement des abords sera terminé fin d'année dès obtention du financement.

La commune a acquis comme annoncé un tractopelle (d'occasion) ainsi que différents matériels...

◆ Gîte de la Poste :

Les travaux d'aménagement de l'ancienne poste en gîte communal sont en cours de finition : le gîte sera disponible dès la fin du mois.

L'aménagement des abords sera réalisé à l'automne dès accord du Conseil Régional.

Une journée porte ouverte sera organisée sitôt après.

◆ Chemin de Riberolles :

Ce tronçon du GR 30 a été débroussaillé cet hiver par l'équipe de RMIstes du Syndicat, ainsi que le site de la Pommette. Différents travaux de remise en état des chemins sont prévus à l'automne dès confirmation des subventions. Une table pique-nique et des bancs ont également été installés sur le site de la Pommette et le long du chemin.

◆ Aménagement de la Mairie :

L'aménagement intérieur de la mairie se poursuit peu à peu. Un local d'archives notamment a été aménagé au sous-sol. La mairie

dispose aussi maintenant d'un nouveau photocopieur plus performant, permettant notamment d'imprimer le présent bulletin.

◆Eglise :

L'expertise technique réalisée sur l'église a montré qu'il devenait urgent d'intervenir sur le versant Est de la toiture : la charpente déjà « rafistolée » par le passé est attaquée par les vers et doit être changée. Le clocher doit également être traité très rapidement. Le montant estimé des travaux atteint 275 000 F.

Une première subvention de 110 000 F a été obtenue de la part de l'Etat au mois de juin. Un financement complémentaire a été sollicité. La commune lancera une souscription auprès des Olloisiens et des paroissiens pour aider à financer ces importants travaux qui devraient pouvoir être effectués dès le début de l'année 1997.

◆Horaires église

Dimanche 21 juillet :	Messe ou ADAP à 9 h 45, à St Saturnin.
Samedi 27 juillet :	Messe à 17 h 00, à Chadrat.
Dimanche 28 juillet :	ADAP à 9 h 45, à St Saturnin.

Dimanche 04 août :	PELERINAGE Messe à 11 h 15, à la Chapelle Ste Anne à Chadrat.
Dimanche 11 août :	Messe à 9 h 45, à St Saturnin.
Mercredi 14 août :	Messe à 17 h 00, à Olloix.
Jeudi 15 août :	Messe à 9 h 45, à St Saturnin.
Dimanche 18 août :	Messe à 9 h 45, à St Saturnin.
Dimanche 25 août :	Pelerinage de Notre Dame de Monton, à 10 h 30, sur la colline
Pas de messe dans l'ensemble pastoral.	
Samedi 31 août :	Messe à 18 h 00, à Chadrat.

Dimanche 1er septembre :	Messe à 9 h 45, à St Saturnin.
Dimanche 08 septembre :	ADAP à 9 h 45, à St Saturnin. ADAP à 11 h 15, à Olloix.
Dimanche 15 septembre :	Messe à 9 h 45, à St Saturnin.
Dimanche 22 septembre :	Messe ou ADAP, à 9 h 45, à St Saturnin Messe ou ADAP, à 11 h 15, à Olloix

LES PROCEDURES ET LES ETUDES EN COURS

♦ Le Plan d'occupation des Sols a fait l'objet d'une réunion officielle rassemblant les personnes et organismes associés à son élaboration. L'urbaniste a collecté les différentes données nécessaires à la mise au point du plan de zonage, notamment :

- les dispositions contenues dans le « Porter à connaissance », dossier réglementaire communiqué par Monsieur le Préfet et rassemblant les diverses contraintes réglementaires ou servitudes d'utilité publique à prendre en compte sur le territoire communal.

- les conclusions de l'étude agricole réalisée par la Chambre d'Agriculture.

- les dispositions prévues par le schéma général d'assainissement.

Par ailleurs, certaines propositions du Programme d'Aménagement de Bourg seront intégrées dans le POS.

L'avancement de la procédure devrait permettre l'arrêt du POS par le conseil municipal dans le courant de l'hiver 1996-97.

♦ Maison de la Monne :

Dès l'automne 1995, la municipalité a engagé une réflexion avec l'Evêché qui dispose à Olloix de la « maison de la Maîtrise » située à côté du Pré de Barre. L'objectif de la Commune est à la fois de mettre au point un programme de mise à niveau technique des bâtiments (qui nécessite d'importants travaux) et de réfléchir à une gestion concertée de cet établissement permettant d'en optimiser la fréquentation.

Un premier accord a été trouvé avec l'Evêché permettant d'engager en commun une étude de faisabilité. Cette étude a été confiée au

bureau DETOUR et au cabinet MORAND-TOLLA, les premiers résultats sont attendus dès cet automne.

♦ Le Schéma Général d'Assainissement a été approuvé par le conseil municipal le 14 juin dernier.

Ce schéma dont l'étude a été confiée au bureau CEH a été élaboré à partir d'une analyse précise du fonctionnement des réseaux actuels et d'une évaluation prévisionnelle des volumes de rejets à traiter. Différents dispositifs de traitement ont été proposés et comparés ; le traitement combinant fosses toutes eaux et filtres à sable semblerait présenter le maximum d'avantages pour notre commune.

Le schéma comprend un plan de zonage distinguant les zones d'assainissement collectif et celles où seul un assainissement autonome conforme à la réglementation est possible.

L'approbation de ce schéma soumis au Conseil Général et à l'Agence du Bassin était une condition préalable à l'obtention de tout financement des travaux.

Dans la mesure où les emprises foncières nécessaires à la réalisation des travaux pourront être maîtrisées rapidement, une 1^{ère} tranche de travaux pourrait être engagée dès 1998.

♦ Etude Agricole :

Marc Michel a coordonné l'étude agricole réalisée par la Chambre d'Agriculture à la demande de la commune. Cette étude, préalable à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols permet de localiser avec précision la « surface agricole utile », surface exploitée qui représente à Olloix 607 ha soit 51 % du territoire communal. Une carte des exploitations permet de repérer les sièges d'exploitation, les parcelles utilisées par chaque exploitant, mais aussi les souhaits des agriculteurs en terme d'implantation de bâtiments d'exploitation.

8 exploitations ont leur siège sur la commune et 4 d'entre elles sont gérées par des jeunes agriculteurs ou par des groupements d'exploitants dans lesquels un jeune agriculteur est présent . La pérennité de ces exploitations est donc assurée. Les droits à produire de ces 8 exploitations atteignent : près de 400 000 litres de lait, 1 324 ovins, et seulement 8 vaches allaitantes.

Une carte des potentialités agronomiques des sols a également été élaborée, permettant de repérer les qualités des différentes parcelles. L'évolution de l'activité agricole sur la commune montre que la Surface Agricole Utile régresse lentement (friche, urbanisation). La production reste orientée sur les ovins et le lait. L'étude met aussi en avant les difficultés éventuelles consécutives à l'utilisation des bâtiments agricoles aujourd'hui « encastrés » au milieu des habitations.

Cette étude qui peut être consultée en mairie par chacun a été adressée à chaque exploitant agricole de la commune.



S'il vous plaît !



Pour illustrer nos différents dossiers (aménagement du bourg, plaquettes des gites, POS, bulletin municipal, etc. . .) nous recherchons un photographe expérimenté et bénévole. Merci de vouloir bien se faire connaître en Mairie.

VIE COMMUNALE

◆ Repas à domicile

Créé par le Syndicat Intercommunal de la Région de St Amant-7de et assuré par le foyer de Ceyran, ce service offre depuis le 1er mars 1996 aux personnes âgées la possibilité de prendre un ou plusieurs repas par semaine, pour un prix unitaire de 38 F. A l'heure actuelle, 6 personnes de la commune d'Olloix bénéficient de cette prestation et une moyenne de 500 repas sont livrés tous les mois. Malgré ce chiffre encourageant, l'équilibre financier n'est pas atteint, nous invitons donc toutes les personnes intéressées à prendre contact avec le secrétariat de la mairie de St Sandoux (☎ 73 39 31 89) ou avec M. Carriere Jean-François (☎ 73 39 46 88).

◆ Rendez-vous des Anciens

Le 28 avril 1996 a eu lieu le repas offert traditionnellement par le CCAS aux plus de 65 ans et à leurs conjoints. Cette année, notre sortie nous a amenés au restaurant panoramique du Puy-de-Dôme, où nous avons pu apprécier un repas raffiné, dans un cadre chaleureux. Malgré un temps maussade, l'entrain, les chansons et la bonne humeur de nos anciens ont fait pénétrer dans la salle le soleil qui manquait à l'extérieur. Connaissant très bien les lieux, et pour clore cette journée, c'est à l'invitation de Bernard Faye que nous nous sommes rendus dans les salles d'exposition où nous avons pu admirer une fois de plus notre belle région d'Auvergne.

♦ Bus des Montagnes

Voilà plus de 10 ans qu'il existe. Il assure le transport des personnes, de tous âges, qui le souhaitent à destination de St Amant-Tallende. Le service fonctionne les mardi et samedi matin (ce qui semble donner satisfaction aux usagers qui l'empruntent). Il est assuré par la Société Ameilbonne à qui il convient de téléphoner la veille entre 12h et 14h (☎ 73 79 30 12). Le car prend les voyageurs à leur domicile. L'heure du retour est établie entre les personnes concernées. A ce jour, le prix du billet est de 30 F (aller-retour).

♦ Sports et Jeunes

Après les résultats de l'enquête d'Isabelle Ducreux, les souhaits des adolescents sont enfin réalisés : un terrain de basket a été aménagé au lotissement du Loup. Nous espérons qu'en cette période de vacances, cette réalisation sera la bienvenue.

♦ Fête de la St Jean

C'est au son du violon que les jeunes d'Olloix ont commencé la journée par les traditionnelles aubades, suivies de la retraite aux flambeaux accompagnée par la fanfare d'Orcines. Pour prolonger l'équinoxe d'été, les membres de l'association d'animation nous ont offert un magnifique bucher de 8 m de haut. Vu le succès de ce spectacle, Olloix retrouve progressivement sa place prépondérante dans ce type de festivités. La journée du dimanche fut particulièrement réservée aux enfants : séance de maquillage, cirque, ventriloque, et lacher de ballons (vif succès).

Merci à tous les bénévoles qui ont animé notre commune pendant ce week-end et à l'an prochain !

♦ Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie du 8 mai, rappelant l'armistice de 1945, a été célébrée devant le monument aux morts ; un vin d'honneur a été offert par la municipalité dans les locaux de la mairie.

♦ Autres Animations

Le Rallye « Terre d'Auvergne du 21 avril 1996 » inscrit aux épreuves du Championnat de France, a traversé notre commune. Les chemins dégradés par les passages des voitures ont été remis en état avec le concours de l'assurance des organisateurs.

« La Sandolienne - Trophée Boyer », épreuve de Vélo Tout Terrain se déroulera le Dimanche 25 Aout 1996 et empruntera nos chemins communaux.

♦ Halte Garderie

Une halte-garderie vient d'ouvrir ses portes à St Amant-Tallende. Elle accueille les enfants de 3 mois à 4 ans.

1 Parc Villot - St Amant-Tde

les mardi et jeudi de 8h30 à 16h30

et le vendredi de 13h30 à 17h30

Renseignements : ☎ 73 39 37 86

♦ Bienvenue à Olloix

à M. Chambon, plombier, M. Ruiz, M. Da Cunha, Mme Chantelauze, M. Kurz, nouveaux olloixiens.

◆ Emplois

La mairie est sollicitée par des personnes voulant faire réaliser des petits travaux (jardinage, pelouses) et aussi, par des personnes à la recherche d'un emploi de proximité. Nous proposons de mettre en relation les intéressés qui doivent se faire connaître à la mairie.

◆ Dégradations

Certaines personnes ont pris les murs de la chapelle d'Olloix pour les couloirs du métro de Paris. Nous invitons les artistes en herbe à exprimer leur talent de peintres en immortalisant les superbes paysages qui nous entourent, mais pas sur les bâtiments publics.

◆ Panneaux d'Affichage

C'est avec regrets que nous constatons que les informations municipales et autres ne peuvent rester longtemps en place sur les panneaux d'affichage. Il serait bon que cela cesse.

◆ Permanence

Nous rappelons que le maire et les adjoints tiennent à tour de rôle une permanence en mairie le samedi matin de 10h30 à 11h30.

◆ Le Saviez-Vous

Nous tenons dans le hall de la mairie à votre disposition, plusieurs informations concernant les stages emploi-formation, permanences emploi d'Agnès Lacroix.

◆ Ramassage des ordures ménagères et déchets divers

Pendant l'été, les ordures ménagères sont collectées deux fois par semaine (mardi et vendredi) par le SICTOM DES COUZES.

Nous vous rappelons également que les déchets verts sont collectés chaque lundi matin par l'employé communal à l'entrée de chaque propriété.

Une benne pour encombrants sera à votre disposition sur la plateforme du point propre à la croix de Bale du 22 juillet au 4 août 1996.

